



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 juin 2015

### **Une petite fille se meurt...**

À 7 mois, hospitalisée sans espoir depuis 50 jours, dans la journée qui a suivi une double vaccination Infanrix hexa et Prevenar 13 dans un centre PMI. D'autres facteurs se sont ajoutés à ce fait initial pour aboutir à un tel drame. Mais nous n'hésitons pas à dire initial, car préalablement à cet acte médical, un examen a dû conclure à la capacité de l'enfant de recevoir un tel cocktail dont l'indication n'est pas évidente : c'est une enfant *a priori* saine qu'on a vaccinée ! Même si les causes exactes du drame restent à préciser, la *Ligue Nationale Pour la Liberté des Vaccinations* ne peut que souligner une fois encore un tragique enchaînement dans lequel des vaccins sont en cause, quel que soit le degré de leur responsabilité. Le scandale n'est pas de le souligner...

Le scandale est de vouloir faire du malheur d'une enfant et de la douleur des siens un rempart contre toute mise en cause des vaccinations : il n'est que de relever la formulation des informations publiées, l'inquiétude du CHU sur une telle mise en cause, les certitudes statistiques et théoriques du Comité Technique des Vaccinations, les chœurs outragés de spécialistes médiatiques et de praticiens grégaires.

En espérant que la vérité soit bientôt établie, publiée et prise en compte, la *Ligue Nationale Pour la Liberté des Vaccinations* salue et soutient l'intervention de l'UNACS au service d'une famille irrémédiablement marquée par ce nouveau sacrifice à une présumée immunité du troupeau.